

# OFFRE D'EMPLOI

**Le Gdon** DES BORDEAUX

est un groupement de défense contre les forces du mal les nuisibles de la vigne (et on dit le "gédon")

REJOINS-NOUS!

Les vigniculteurs l'ont créé pour lutter contre la FLAVESCENCE DORÉE

c'est la CICADELLE elle est vectrice de la maladie dans les vignes

MAIS POUR LUTTER contre la maladie NOUS on a besoin de TOI

et ça c'est quand même plutôt cool mon?

Pour nous rejoindre il faut que tu aies une voiture

TU ES Sportif ou en bonne condition physique?

MOTIVÉ AUTONOME organisé rigoureux DU TOUT ÇA À LA FOIS?

IL NOUS FAUT:

4 PERSONNES pour compter les insectes

9 PERSONNES pour poser les pièges (relève hebdomadaire)

30 PERSONNES pour rechercher les ceps contaminés en TEAM

COMPTAGE: Contrat saisonnier à pourvoir mi-juin pour 2 semaines

SALAIRE: Horaire brut Saisonnier 11,65 € Encadrant d'équipe : 13,41 €

FRAIS: Frais de déplacement remboursés Prime repas journalière : 11,65 €

PIEGEAGE: Contrat saisonnier à pourvoir début/mi-juillet pour environ 5 semaines

PROSPECTION: Contrat saisonnier à pourvoir début/mi-août pour environ 1 à 2 mois

CONDITIONS PERMIS ET VOITURE INDISPENSABLES

Inscris-toi sur le formulaire en ligne sur [www.gdon-bordeaux.fr/le-gdon/nous-recrutons/](http://www.gdon-bordeaux.fr/le-gdon/nous-recrutons/) ET joins-y une lettre de motivation et un CV. Ta candidature sera traitée à partir de juin 2024.

## COMPTAGE

Contrat saisonnier à pourvoir mi-juin pour 2 semaines

## SALAIRE

Horaire brut Saisonnier 11,65 € Encadrant d'équipe : 13,41 €

## FRAIS

Frais de déplacement remboursés Prime repas journalière : 11,65 €

## PIEGEAGE

Contrat saisonnier à pourvoir début/mi-juillet pour environ 5 semaines

## PROSPECTION

Contrat saisonnier à pourvoir début/mi-août pour environ 1 à 2 mois

## CONDITIONS

### PERMIS ET VOITURE INDISPENSABLES

Inscris-toi sur le formulaire en ligne sur [www.gdon-bordeaux.fr/le-gdon/nous-recrutons/](http://www.gdon-bordeaux.fr/le-gdon/nous-recrutons/) ET joins-y une lettre de motivation et un CV. Ta candidature sera traitée à partir de juin 2024.